



EXPOSITIONS

AU GARAGE :

Du 5 octobre au 18 octobre :

Galerie Côté Art et son collectif d'artistes.

Une exposition à ne pas manquer !

LOCATION DE LA SALLE D'EXPOSITION : vous êtes artiste professionnel déclaré ou en association, vous désirez louer la salle d'exposition au Garage à la Halte, contactez Murielle au 06 63 49 44 83.



EXPO PHOTOS



À LA RECHERCHE DE PHOTOS. La municipalité souhaite organiser une exposition photos et mettre à l'honneur le bourg de Saint-Père-Marc-en-Poulet des années 50 à 70. Vous avez, dans vos archives, des photos de manifestations pérennes (religieuses, familiales, animations, marchés, foires...), confiez-nous vos clichés afin de contribuer à cette exposition. Qu'elles soient en tirage papier ou numérisées, vos photos doivent nous parvenir avant la fin de l'année. Accueil Mairie ou sur contact@ville-saint-pere.fr.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DES RENDEZ-VOUS MENSUELS... La Ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération vous donnent rendez-vous tous les mois pour des balades, sorties, ateliers en lien avec la Transition écologique ! Événements gratuits, tout au long de l'année sur inscription. Ces manifestations s'inscrivent dans le cadre de la «Semaine Européenne du développement durable» qui se déroule jusqu'au 8 octobre. Informations sur <http://stmalo-agglomeration.fr/vos-rendez-vous-mensuels.html>.



SIVU «Animation à la Vie Sociale»

Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.frTél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>CENTRE DE LOISIRS (2 ans^{1/2} - 12 ans) :

Pour les mercredis, les inscriptions sont obligatoires le mardi avant 12h, dernier délai, par courriel ou au bureau.

Pour les vacances d'automne (25 octobre au 5 novembre), les inscriptions se feront les 12, 13, 19 et 20 octobre de 9h à 19h. Inscription obligatoire pour 3 jours minimum sur l'ensemble des vacances. Sortie intergénérationnelle à Saint-Suliac sous le thème du cirque. Retrouvez tout le programme des activités, sur le site internet du SIVU «animation à la vie sociale» 15 jours avant le début des vacances.

ANIMATION JEUNESSE (11-17 ans) : le planning d'animation jeunesse sera publié sur le site internet du SIVU «animation à la vie sociale», 15 jours avant le début des vacances.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES. Les CM, 6^e et 5^e ont la possibilité de présenter leur candidature pour un mandat de 1 ou 2 ans. L'élection aura lieu au retour des petites vacances d'automne et les jeunes élus se réuniront un samedi par mois tout au long de l'année scolaire 2021/2022.

ACCUEIL SERVICES



MAIRIE : la mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Tél. 02 99 58 81 06.

Courriel : contact@ville-saint-pere.fr

CENTRE TECHNIQUE : pour toutes vos questions concernant l'**urbanisme** (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme...) et les **travaux** (voirie, signalisation routière, réseaux, éclairage...), merci de vous adresser au Centre Technique, le lundi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Tél 02 99 80 10 51. Courriel : jerome.cario@ville-saint-pere.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3^e et 1^{re}).
- 2- Le recensement à 16 ans sur www.service-public.fr ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur www.majdc.fr. La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).

Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete>.

RENTREE SCOLAIRE



GROUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL

7 classes, 150 élèves : maternelles TPS/PS avec Stéphanie Bihan et Patricia Leretrait (24 élèves) ; maternelles MS avec Céline Laforge et Aurélie Bertrand (19 élèves) ; maternelles GS avec Catherine Dessen, directrice, Odile Moulinet (le matin) et Lisa Gernigon-Halna déchargeante (16 élèves). La directrice est déchargée les vendredis ; CP/CE1 avec Alexa Bertel (22 élèves) ; CE1/CE2 avec Hélène Garnier (21 élèves) ; CE2/CM1 avec Karelle Dalidet (25 élèves) ; CM1/CM2 avec Nathalie Bisman (23 élèves).

Les inscriptions sont ouvertes au retour des vacances de la Toussaint (8/11) prioritairement pour les enfants nés à partir de 2019. Apporter carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile. Prendre rendez-vous.

Courriel : ecole.0351612m@ac-rennes.fr - tel : 02 99 58 85 42

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE - 70 élèves : maternelles PS/MS/GS : avec Stéphanie Pazos et Emmanuelle Bonnin - Asem (28 élèves) ; maternelles GS et CP/CE1 avec Violaine Thébaud et Emmanuelle Busto - Asem (22 élèves) ; CE2/CM1/CM2 avec Anne-Sophie Corby Jules (20 élèves). Contact Alexia Giorgetti, la directrice (jour de décharge de direction : le mardi) au 02 99 58 81 27 - eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh.

VACANCES SCOLAIRES DE 2021 - 2022 :

Toussaint : du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre 2021 inclus.

Noël : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus.

Hiver : du samedi 5 février au dimanche 20 février 2022 inclus.

Printemps (Pâques) : du samedi 9 avril au dimanche 24 avril 2022 inclus.

Été : fin des cours jeudi 7 juillet 2022.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE



À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ? Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins 4 enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Par dérogation : aux personnes, qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veuves et veufs de guerre ayant trois enfants, au décès de leur conjoint ; à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. **Dossiers à retourner à la mairie et à déposer complétés avant le 1^{er} décembre.**

ILLIWAP gratuit et sécurisé



ILLIWAP, UN MOYEN SIMPLE D'ÊTRE INFORMÉ

Événements, animations, incidents, coupures d'eau, d'électricité, alertes, déviations... recevez l'information. L'application est **gratuite** !

1- Téléchargez l'application **Illiwap** (sur Google Play ou iOS).

2- Recherchez la commune dans la barre « rechercher une station ».

3- Cliquez sur le bouton « suivre ». C'est terminé !

Installez l'application et faites-la connaître à vos proches.

BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76.

Horaires d'accueil : le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Cette année la bibliothèque propose deux projets autour du livre :

- **La lecture à voix haute**. Challenge proposé aux élèves de CM1/CM2 en partenariat avec les bibliothèques de Saint-Suliac et La Ville-ès-Nonais. Inscription avant le **15 octobre**. Qu'est-ce que la lecture à voix haute ? Il s'agit d'une expression artistique visant à valoriser sa façon de lire un texte devant un public. Les jeunes lecteurs devront lire à voix haute un extrait du roman de leur choix. L'épreuve durera 3 minutes. La lecture finale se fera devant un jury en février prochain et sera suivie de la remise des prix.

- **Prix littéraire : le «Prix ados»**. Il a pour objectif de favoriser le développement de la lecture chez les 12 - 15 ans et de compléter cette action grâce à l'organisation de rencontres avec des auteurs. Ce prix est organisé en partenariat avec le département d'Ille & Vilaine et la ville de Rennes. Il s'agit de choisir un livre dans la liste des 10 romans pré-sélectionnés, le lire et donner son avis.

Contacts et renseignements : pour ces deux projets, inscriptions auprès de Françoise au 06 62 09 13 36 ou Armelle au 06 17 49 33 26 .

Vous désirez recevoir la Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>. Facebook : [bibliothequesaintpere](https://www.facebook.com/bibliothequesaintpere).



GYM SANTÉ BIEN ÊTRE

L'association **Gym Santé bien être** est heureuse de vous retrouver pour la reprise de ses activités à la salle polyvalente : le lundi, gym tonique de 19h30 à 20h30 ; le mardi, gym d'entretien de 18h à 19h ; le jeudi, gym douce de 9h à 10h et le vendredi, équilibre de 9h à 10h puis qi gong de 10h15 à 11h15.

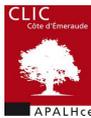
Si la mise en place d'un cours de qi gong en soirée vous intéresse, contactez-nous au **06 37 88 41 11**. Le sport est nécessaire pour rester en bonne santé et renforcer ses défenses immunitaires. Alors à très vite...

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à Saint-Méloir-des-Ondes.

Mardi 19 octobre - thème d'échange : «Comment maintenir le lien social en tant que proche aidant ?». Contact et inscription (obligatoire) : **02 99 16 88 76**

LA CARAVANE DU CLIC (8^e édition) et 70^e édition de la **Semaine Bleue** jusqu'au 10 octobre. Nombreux ateliers : motricité, alimentation...
Contact : **02 99 16 88 76** ou par courriel coordination@clic-cote-emeraude.fr



DÉCHETS

BACS JAUNES : vendredis 8 et 22 octobre.

ORDURES MÉNAGÈRES : **tous les jeudis**, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements auprès de SMA au **0 800 801 061** (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. **06 81 15 80 19**.



CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 9 octobre à la Ville-ès-Nonais ; 16 octobre à Lilemer ; 23 octobre à Saint-Suliac ; 30 octobre à Saint-Guinoux.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 10 octobre à Miniac Morvan ; 17 octobre à Châteauneuf d'I.&V. ; 24 octobre à Plerguer ; 31 octobre au Tronchet.

TOUSSAINT : Dimanche 31 octobre à 18h à Miniac Morvan et lundi 1^{er} novembre à 10h30 à Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Contact : **02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73** - courriel : ytk3@wanadoo.fr.
Facebook «Paroisse Châteauneuf Miniac».



MOT DU JARDINIER

«En octobre, tonnerre, vendange prospère».



VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS !

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE : C'EST INTERDIT !

Comme pour tous les autres types de déchets, le brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département d'Ille-et-Vilaine pour les professionnels comme pour les particuliers.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST NOCIF !

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé, et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Vos déchets verts constituent une véritable ressource dans le cadre de l'économie circulaire.

Alors valorisez-les !

- Compostage : tontes, feuillages, épluchures... peuvent être transformés en amendement pour les plantes.
- Broyage des petits et gros branchages : le paillis obtenu conserve l'humidité des sols et limite la pousse des mauvaises herbes.
- Déchèterie : déposez vos déchets verts en déchèterie, ils y seront valorisés.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

AIDES FINANCIÈRES DE MISE EN CONFORMITÉ D'INSTALLATIONS. Saint-Malo Agglomération assure le service public d'assainissement non collectif.

Conscients du coût de mise en conformité, une convention avec l'**Agence de l'Eau Loire-Bretagne** a été signée permettant de subventionner certains travaux de mise aux normes sur l'ensemble du territoire de SMA. Sont éligibles à l'aide, les travaux de mise en conformité en cas d'absence d'installation ou pour les installations contrôlées «non-conformes», en raison d'un risque sanitaire et/ou environnemental, avec travaux obligatoires sous 4 ans (sous réserve de certains critères, se renseigner) ; Le montant de la subvention attribuée par l'**Agence de l'Eau** est calculé par application d'un taux de 30% de la dépense (travaux de réhabilitation et dépenses liées à l'étude de sol et de filière), pour un coût maximal de travaux de 8 500 € TTC, soit un montant maximal de subvention de 2 550 €.

Pour pouvoir en bénéficier, vérifiez la conformité de votre assainissement non collectif. S'il est non conforme, contactez Saint-Malo Agglomération, en vue de monter un dossier de subvention. N'engagez pas d'étude de filière ni de travaux avant d'avoir complété le dossier de demande de subvention.

Contact : **02 99 21 92 01 - eau.assainissement@stmalo-agglomeration.fr**



ARCHITECTE-CONSEIL

Pauline Saglio, architecte conseil au CAU35 (Conseil en Architecture et Urbanisme d'Ille-et-Vilaine), vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint-Jouan-des-Guérets (**02 99 19 19 00**). Prochaines rencontres : les lundis 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre (les après-midi). Se munir des photos de l'environnement, extrait du cadastre, photos du bâtiment (+ plans si possible), extrait du PLU de la zone concernée. Contact CAU35 : cau35@ille-et-vilaine.fr



CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des avocats au barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péréens. Prochaines consultations, **mardi 12 octobre de 8h30 à 11h** à la mairie. Prendre rendez-vous auprès des services d'accueil de la mairie au **02 99 58 81 06**.



PERMANENCES DES ÉLUS
Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. **02 99 58 81 06** contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : **Jean-François Richeux** - Chef d'édition : **Chantal Besly** - Responsable de rédaction : **Adeline Bourdais** - Conception et réalisation : **Christèle Hervé**
Comité de Rédaction : **Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss**.